

Remise de masques aux assistants maternels de l'Aube, à partir du 27 avril 2020

Avant d'équiper les Auboises âgées de plus de 10 ans de masques en tissu, le Département va doter, à partir du 27 avril 2020, chacun des 1 788 assistants maternels de l'Aube de deux masques en tissu. Produits par l'entreprise troyenne Lacoste et agréés par la Direction générale de l'armement, ces masques sont pérennes, lavables et réutilisables.

Les modalités de distribution varient selon les territoires. Vous en trouverez, dans le document joint, le détail.

Le Département remercie les assistants maternels de respecter scrupuleusement ces consignes de distribution. Les personnes amenées à se déplacer doivent se munir d'une attestation de déplacement dérogatoire ainsi que d'une pièce d'identité.

Pour les assistants maternels domiciliés dans l'une des communes de Troyes Champagne Métropole

- **Pour les assistants maternels domiciliés à TROYES, se rendre :**

Au Centre de congrès à Troyes (accès par la rue Arbois de Jubainville)

Lundi 27 avril 2020 de 9 h à 12 h

Mercredi 29 avril 2020 de 9 h à 12 h

- **Pour les assistants maternels domiciliés à BREVIANDES, à LA RIVIERE-DE-CORPS, à ROSIERES-PRES-TROYES, à SAINT-ANDRE-LES-VERGERS et à SAINT-JULIEN-LES-VILLAS :**

Les masques seront distribués dans les boîtes aux lettres.

- **Pour les assistants maternels domiciliés à SAINTE-SAVINE, se rendre :**

A la Mairie de Sainte-Savine - 1 rue Lamoricière

Mercredi 29 avril 2020 de 14 h à 17 h

Jeudi 30 avril 2020 de 10h à 13 h et de 14 h à 17 h

- **Pour les assistants maternels domiciliés à LA CHAPELLE-SAINT-LUC et aux NOES-PRES-TROYES, se rendre :**

Au Centre médico-social de la Chapelle-Saint-Luc – 8, rue Bernard-Palissy

Mardi 28 Avril 2020 de 9 h à 12 h

Jeudi 30 Avril 2020 de 14h à 17 h

- **Pour les assistants maternels domiciliés à AUBETERRE, FEUGES, MONTSUZAIN, PONT-SAINTE-MARIE, CRENEY-PRES-TROYES, LAVAU, MERGEY, SAINT-BENOIT-SUR-SEINE, SAINTE-MAURE, VAILLY, VILLACERF, VILLECHETIF, BARBEREY-SAINT-SULPICE, LE PAVILLON-SAINTE-JULIE, PAYNS, SAINT-LYE, SAINT-PARRES-AUX-TERTRES se rendre :**

Au centre médico-social de Pont Sainte Marie – 2, rue du Docteur Roux

Mardi 28 Avril 2020 de 14 h à 17 h

Mercredi 29 Avril 2020 de 9 h à 12 h

- **Pour les assistants maternels domiciliés à MONTCEAUX-LES-VAUDES, se rendre :**

Au Centre médico-social de Bar-Sur-Seine – 80, Grande Rue de la Résistance
Mardi 28 Avril 2020 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

- **Pour les assistants maternels domiciliés à LUSIGNY-SUR- BARSE, BOURANTON, CLEREY, COURTERANGES, LAUBRESSEL, MESNIL-SAINT-PERE, MONTAULIN, MONTIERAMEY, MONTREUIL-SUR-BARSE, RUVIGNY, THENNELIERES et VERRIERES se rendre :**

A la Mairie de Lusigny-sur-Barse – Place Maurice Jacquinot
Permanence Mairie du mardi au vendredi de 9 h à 12 h

- **Pour les assistants maternels domiciliés à BOUILLY, BUCHERES, CORMOST, CRESANTIGNES, FAYS-LA-CHAPELLE, ISLE-AUMONT, JEUGNY, la VENDUE-MGNOT, LES BORDES-AUMONT, LONGEVILLE-SUR-MOGNE, MACHY, MAUPAS, MOUSSEY, SAINT-JEAN-DE-BONNEVAL, SAINT-LEGER-PRES-TROYES, SAINT-POUANGE, SAINT-THIBAULT, SOMMEVAL, SOULIGNY, VILLEMEREUIL, VILLERY, VILLY-LE-MARECHAL, LAINES-AU-BOIS, SAINT-GERMAIN et TORVILLIERS, se rendre :**

A la crèche de Saint-André-les-Vergers
8 rue Bernard Lecache
Mardi 28 avril 2020 de 9h30 à 11 h30

- **Pour les assistants maternels domiciliés à BUCEY EN OTHE, ESTISSAC, FONTVANNES, PRUGNY, VAUCHASSIS, DIERREY-SAINT-PIERRE, MACEY, MONTGEUX, se rendre :**

A la Mairie de Fontvannes – 3 rue Louis Aubrat
Mardi 28 avril 2020 de 14 h à 17 h

Pour les assistants maternels domiciliés hors Troyes Champagne Métropole

- Votre Mairie est chargée de la distribution de ces masques.